

# Une protection complète pour vous

Découvrez vos garanties et vos services

SANTÉ



PRÉVOYANCE



MAINTIEN  
DE SALAIRE



SERVICES



ACTION  
SOCIALE



Mutuelle spécialiste de la Fonction publique, nous avons pour mission de protéger la santé des agents publics et celle de leurs proches tout au long de leur vie.

Nous leur proposons une couverture santé et prévoyance complète, adaptée à leur statut et à leurs besoins.

À travers ce livret, découvrez tout ce qui est inclus dans votre protection Mgéfi.

SANTÉ



p.3

SERVICES



p.7

PRÉVOYANCE



p.5

Une protection complète

ACTION SOCIALE



p.6

MAINTIEN DE SALAIRE



p.5



## À chacun sa garantie !

Chez nous, vous choisissez votre niveau de remboursement parmi **4 couvertures santé** en fonction de vos besoins.

### Maitri santé

#### UNE FORMULE EFFICACE

Une protection, au plus juste prix, qui vous garantit le remboursement notamment :

- Des actes les plus courants : consultation chez le médecin, hospitalisation, soins dentaires, etc.
- Des dépenses de prévention : diététiciens, vaccins (y compris pour les voyages), médecines douces (ostéopathie, sophrologie, chiropractie) ou encore les contraceptifs non pris en charge par la Sécurité sociale.
- Les frais d'optique, avec une bonne couverture grâce à notre réseau Kalixia Optique.

### Vita santé 2

#### UNE COUVERTURE ÉQUILIBRÉE

Vita Santé 2 apporte une réponse adaptée à vos besoins, par des choix responsables sur les garanties (prise en charge limitée des dépassements d'honoraires) et des restes à charge maîtrisés grâce aux conventionnements (optique, audioprothèse, hospitalisation).

- Une couverture performante des frais dentaires.
- Des frais d'orthodontie couverts jusqu'à 593 € par semestre.
- Une prise en charge complète en cas d'hospitalisation.

### Multi santé 2

#### UNE GARANTIE RENFORCÉE

Multi Santé 2 vous propose une couverture complète avec :

- Une prise en charge à 100 % de l'ensemble des médicaments
- Une prise en charge des dépassements d'honoraires des spécialistes.
- Des prestations renforcées en optique, dentaire, audioprothèse et hospitalisation.

### Zeni santé

#### UNE PROTECTION DE HAUT NIVEAU

Cette couverture vous assure une sérénité quant à vos frais de santé avec une prise en charge optimisée sur tous les postes de soins :

- Des prises en charge conséquentes pour vos consultations chez les spécialistes ou encore en ostéopathie.
- Jusqu'à 1 030 € de prise en charge pour vos appareils auditifs.
- Un remboursement optimal en implantologie.



# Les principales prestations de vos garanties

Votre couverture Mgéfi inclut aussi des garanties prévoyance, maintien de salaire et des services que vous découvrirez dans les pages suivantes.

Prestations Sécurité sociale + Mutuelle*	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
<b>SOINS COURANTS</b>				
Consultation Généraliste / Spécialiste <sup>(1)</sup>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 % / 180 %</b>	<b>180 % / 250 %</b>
Médicaments (65 % 30 % 15 %)	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Ostéopathie / Chiropraxie	<b>75 € / an (25 € / séance)</b>	<b>100 € / an (25 € / séance)</b>	<b>125 € / an (25 € / séance)</b>	<b>250 € / an (50 € / séance)</b>
<b>HOSPITALISATION</b>				
Honoraires médicaux <sup>(1)</sup>	<b>130 %</b>	<b>150 %</b>	<b>180 %</b>	<b>250 %</b>
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière court séjour	<b>-</b>	<b>50 € / jour<sup>(2)</sup></b>	<b>50 € / jour</b>	<b>65 € / jour</b>
Chambre particulière maternité	<b>-</b>	<b>50 € / jour<sup>(2)</sup></b>	<b>50 € / jour</b>	<b>65 € / jour</b>
<b>DENTAIRE</b>				
Soins conservateurs, consultation, chirurgie et radiologie	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Couronne céramo-céramique (prothèse hors 100 % Santé à tarif libre)	<b>156 €</b> sur toute dent	<b>469,95 €</b> sur dent visible <b>et 267,15 €</b> sur 2 <sup>e</sup> prémolaire et molaire	<b>488 €</b> sur toute dent	<b>538 €</b> sur toute dent
Implant et couronne sur implant <sup>(3)</sup>	<b>139,75 €</b> par couronne	<b>480 €</b> par implant <b>+ 233,75 €</b> par couronne sur implant	<b>1000 €</b> par implant <b>+ 364,50 €</b> par couronne sur implant	<b>1200 €</b> par implant y compris pilier <b>+ 530,50 €</b> par couronne sur implant
Orthodontie enfant	<b>251,55 €</b> / semestre	<b>593,50 €</b> / semestre	<b>593,50 €</b> / semestre	<b>593,50 €</b> / semestre
<b>OPTIQUE</b> ( prestations mutuelle uniquement)				
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres simples <sup>(4)</sup>	<b>100 €</b>	<b>180 €<sup>(2)</sup></b>	<b>250 €</b>	<b>300 €</b>
Équipement à tarif libre Monture + 2 verres progressifs <sup>(4)</sup>	<b>200 €</b>	<b>330 €<sup>(2)</sup></b>	<b>400 €</b>	<b>460 €</b>
Lentilles	<b>85 € / an</b>	<b>100 € / an</b>	<b>130 € / an</b>	<b>150 € / an + 150 € / an</b> pour lentilles forte correction
<b>AIDES AUDITIVES</b>				
Prothèses auditives de classe II à tarif libre Bénéficiaire de 20 ans ou plus <sup>(5)</sup>	<b>400 €</b> / prothèse	<b>890 €</b> / prothèse <sup>(2)</sup>	<b>890 €</b> / prothèse	<b>1030 €</b> / prothèse
<b>PRÉVENTION</b>				
Vaccins prescrits, contraceptifs, test de grossesse, amniocentèse, consultation diététique, non pris en charge par la Sécurité sociale	<b>150 € / an</b>	<b>150 € / an</b>	<b>150 € / an</b>	<b>150 € / an</b>

\*Sous réserve des dispositions contractuelles – L'intégralité de vos prestations est disponible dans les règlements mutualistes. Garanties 2025.

(1) Prestations minorées pour les médecins non signataires de OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisé) ou de l'OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée des Chirurgiens et gynécologues-Obstétriciens) – décret du 18/11/2014

(2) Prestations valables auprès de nos professionnels de santé partenaires

(3) Dans la limite de 2 implants sur une période de 2 ans

(4) Dans la limite d'un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue – décret du 18/11/2014

(5) Dans la limite d'un appareil par oreille tous les 4 ans à compter de la date de facturation du dernier appareil



## Une vraie protection contre les aléas de la vie

Face aux grands risques de l'existence comme l'invalidité, la dépendance ou le décès, vous avez le choix, en tant que fonctionnaire en activité, entre 2 niveaux de couverture.

PREMUO MO22 <sup>(1)</sup>		
GARANTIES <sup>(2)</sup>	OPTION 1	OPTION 2
Décès	<b>Capital 130 %<sup>(3)</sup></b>	<b>Capital 180 %<sup>(3)</sup></b>
Invalidité permanente et absolue	<b>Capital 70 %<sup>(3)</sup></b> avec un minimum assuré de 35 932,40 €	<b>Capital 100 %<sup>(3)</sup></b> avec un minimum assuré de 53 231,50 €
Dépendance	<b>Rente mensuelle :</b> • en hospitalisation : 541,80 € • à domicile : 271 €	
Rente viagère pour enfant handicapé	<b>Rente annuelle : 1869,40 €</b>	
Cotisation jusqu'à 35 ans <sup>(4)</sup> Cotisation à partir de 36 ans <sup>(4)</sup>	0,20 % <sup>(3)</sup> 0,40 % <sup>(3)</sup>	0,27 % <sup>(3)</sup> 0,53 % <sup>(3)</sup>

Sous réserve des dispositions contractuelles en vigueur prévues par la notice d'information. Montants de cotisations et garanties pour l'année 2025.

(1) Contrat assuré par CNP Assurances, indissociable de votre couverture Santé

(2) Les garanties décès et invalidité cessent au départ à la retraite, l'adhérent en option 2 est alors positionné en option 1

(3) Exprimé en pourcentage du traitement indiciaire brut ou salaire brut annuel

(4) Seuls le traitement indiciaire, le salaire brut hors primes ou encore la pension sont retenus pour le calcul de vos cotisations. Âge effectif au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours



## MAINTIEN DE SALAIRE

Indemnités pour perte de traitement et de salaire (IPTS)

## En cas d'arrêt, vous êtes indemnisé

Un problème de santé vous oblige  
à vous arrêter de travailler ?

Lorsque votre salaire ou traitement est  
réduit de moitié par votre administration,  
**la Mgéfi compense cette perte financière.**

Sans questionnaire de santé ni critère d'exclusion,  
la Mgéfi vous garantit dès le 1<sup>er</sup> jour de votre adhésion  
le versement d'un **complément de salaire en cas  
d'arrêt de travail** (maladie ordinaire, longue maladie  
ou longue durée).

Ces indemnités vous sont attribuées chaque mois,  
cumulées au demi-traitement de l'administration,  
pour reconstituer à 100 % votre traitement  
indiciaire net. Et ce, quelle que soit la nature  
de l'arrêt de travail et **sans limitation de durée !**

POUR ALLER PLUS LOIN

## INDEMUEO

**UNE GARANTIE  
COMPLÉMENTAIRE  
QUI COUVRE VOS PRIMES  
EN CAS D'ARRÊT MALADIE**

Pour plus d'infos sur cette  
**garantie optionnelle**, contactez  
votre conseiller mutualiste  
ou rendez-vous sur [mgefifr](http://mgefifr)



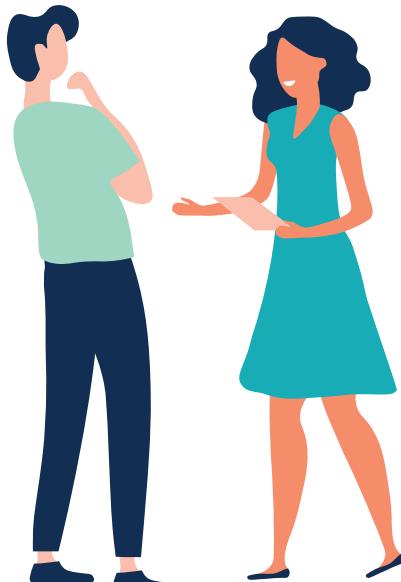


# Accédez à des aides complémentaires personnalisées

Dès votre adhésion à la Mgéfi, vous bénéficiez de l'aide et de l'accompagnement personnalisé de votre mutuelle d'action sociale de rattachement\*.

Votre mutuelle d'action sociale vient en complément de la Mgéfi et pourra vous aider en cas de besoin en vous proposant par exemple :

- une caution immobilière,
- une aide à la caution locative,
- un prêt,
- une allocation financière dans certains cas,
- une orientation personnalisée...



**N'hésitez pas  
à vous renseigner  
directement sur  
leur site internet.**

→ \* **MASFIP**

(Mutuelle d'Action Sociale  
des Finances Publiques)  
[www.masfip.fr](http://www.masfip.fr)



→ \* **Mutuelle des Douanes**  
[www.mutuelledesdouanes.fr](http://www.mutuelledesdouanes.fr)



→ \* **Mutuelle de l'Insee**  
[www.mutuelle-insee.fr](http://www.mutuelle-insee.fr)





## Votre protection va bien au-delà des remboursements santé

**La Mgéfi propose des garanties d'assistance utiles pour alléger votre quotidien !**

**Bénéficiez de garanties d'assistance en cas de coup dur.**

En cas d'urgence ou d'hospitalisation programmée, mais aussi en cas d'immobilisation ou de pathologie lourde, vous pouvez bénéficier de garanties d'assistance adaptées grâce à Mgéfi Assistance\* disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Aide à domicile, bilan personnalisé, garde d'enfants et d'animaux, livraison de repas... environ 3200 structures peuvent intervenir partout en France.

Pour vous écouter, vous conseiller, vous orienter lorsque vous avez besoin de mettre en oeuvre vos garanties d'assistance : voici le numéro dédié pour échanger en direct avec nos professionnels de l'assistance :

**05 49 34 82 48**

\* Services assurés par IMA assurances



### Devenez acteur de votre santé

En plus d'un **forfait prévention de 150€** inclus dans votre couverture santé, nous vous accompagnons pour vous aider à devenir acteur de votre santé.

Nutrition, vision, audition, hygiène bucco-dentaire, maladies chroniques, santé environnementale, sport ou encore addictions... Découvrez sur [mgefi.fr](http://mgefi.fr) les nouvelles rubriques «Tout comprendre», avec des conseils experts, et «Mieux vivre», avec des informations santé et prévention.

Découvrez aussi le calendrier des actions sur le terrain tout au long de l'année et partout en France avec + de 500 programmes de prévention : dépistages, conférences, ateliers, quizz... via votre espace adhérent.



### Et bien sûr, bénéficiez du tiers payant

**Ne faites pas l'avance des frais restant à votre charge** (pharmacie, médecin, séjour hospitalier...) auprès des professionnels de santé ayant signé une convention avec la Mgéfi. Pour bénéficier du tiers payant, présentez-leur votre carte Vitale et votre carte de tiers payant.



## VOS SERVICES SANTÉ



### Être orienté

- Conseils et accompagnement dans le parcours de soins.
- Recherche de professionnels de la santé recommandés ou d'établissements hospitaliers\*.
- Rendez-vous ophtalmo en moins de 15 jours.
- Deuxième avis médical\*.
- Services de mise en relation avec une infirmière à domicile\*.

<sup>10</sup> En dehors de la participation forfaitaire le cas échéant de deux euros déduit sur vos prochains remboursements effectués par l'Assurance Maladie.

<sup>11</sup> Les services délivrés par Santéclair, SA au capital de 4,336 711 €, 7 Mail Pablo Picasso 44046 Nantes Cedex, RCS de Nantes n° 428 704 977, avec la participation de ses partenaires peuvent évoluer à tout moment. Liste des partenaires disponible sur [www.santeclairfr/nos-partenaires](http://www.santeclairfr/nos-partenaires).

### La plateforme digitale qui facilite votre accès aux soins

+ de 20 services accessibles pour mieux choisir et obtenir plus facilement les soins dont vous avez besoin pour un petit tracas de santé ou un problème plus sérieux...

### Être conseillé

- Analyse de symptômes et d'orientation\*.
- Analyse de devis conseil.
- Solutions pour prendre soin de votre bien-être mental\*.
- Coaching nutrition, sommeil, sportif, tabac\*.
- Dispositif de prévention personnalisé pour faire le point sur ses habitudes de vie, sa santé perçue et définir ses priorités d'actions.

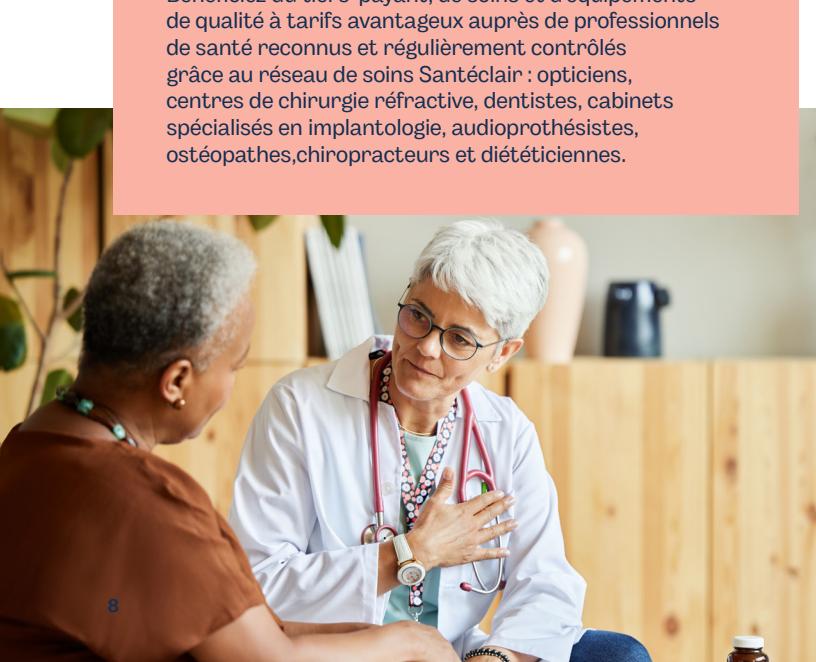
### Dépenser moins

- Équipements et soins de qualité à tarifs préférentiels auprès de nos praticiens partenaires.
- Consultations vidéo sans frais<sup>(1)</sup> avec un médecin ou un psy\*.

Pour accéder à tous ces services, rendez-vous dans votre espace adhérent sur **mgefi.fr**

### Des réseaux de soins pour une qualité contrôlée et des tarifs préférentiels

Bénéficiez du tiers-payant, de soins et d'équipements de qualité à tarifs avantageux auprès de professionnels de santé reconnus et régulièrement contrôlés grâce au réseau de soins Santéclair : opticiens, centres de chirurgie réfractive, dentistes, cabinets spécialisés en implantologie, audioprothésistes, ostéopathes, chiropracteurs et diététiciennes.



### Maîtrisez votre budget optique avec le réseau Santéclair :

- Tarifs préférentiels pour vos lunettes et de l'OFFRECLAIR sans reste à charge.
- Tarifs négociés pour vos achats de lentilles en ligne.
- Tarifs encadrés dans les centres de chirurgie réfractive partenaires.
- RDV rapide et prioritaire en ophtalmologie dans un centre partenaire.



## Téléconsultez ! Un médecin sans salle d'attente

Grâce à notre plateforme de téléconsultation médicale accessible depuis votre espace adhérent, **vous pouvez communiquer autant de fois que vous le souhaitez, 7 j/7, 24 h/24, avec des médecins généralistes ou spécialistes**, dans un espace sécurisé depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette, via deux canaux : visio ou téléphone. Une ordonnance pourra même vous être délivrée, en fonction de votre besoin.

## Profitez d'un espace adhérent sécurisé qui simplifie vos démarches sur **mgefi.fr**

- Modifier vos **informations personnelles**
- Suivre vos **remboursements**
- Soumettre des **devis**
- Obtenir des **devis** pour adhérer à des garanties santé / prévoyance
- Accéder aux **services en ligne** : géolocalisation des professionnels de santé, télémédecine, conseils prévention...
- Télécharger votre **carte de tiers payant**
- Feuilleter les derniers numéros de votre revue « **Couleurs** ».



Rejoignez les communautés Mgéfi sur **f** et **in**

Retrouvez toutes nos actualités, mais aussi nos découvertes, nos coups de coeur, nos conseils prévention, en bref des contenus utiles et ludiques en vous abonnant à nos pages **Facebook** et **Linkedin**.

# Zoom sur... votre cotisation

Pour le calcul de votre cotisation, différents critères sont pris en compte : votre âge, votre situation familiale mais également votre rémunération. Ainsi, vous êtes assuré de payer une cotisation **juste et solidaire**.

## Calcul de votre cotisation santé avec votre garantie IPTS (Maintien de salaire)



2 critères sont à retenir pour le calcul de votre cotisation :

### 1. Votre âge au 1<sup>er</sup> janvier

Il permet, selon le contrat choisi, de déterminer votre niveau de cotisation mensuel

ÂGE	Maitri santé	Vita santé 2	Multi santé 2	Zeni santé
21 à 25 ans	21,89 €	27,81 €	44,27 €	102,42 €
26 à 30 ans	23,79 €	29,54 €	47,60 €	111,67 €
31 à 35 ans	25,61 €	32,48 €	52,72 €	125,10 €
36 à 40 ans	27,62 €	36,00 €	56,21 €	134,88 €
41 à 45 ans	29,46 €	37,84 €	61,48 €	148,46 €
46 à 50 ans	31,29 €	40,99 €	66,62 €	161,92 €
51 à 55 ans	35,10 €	44,39 €	69,94 €	171,82 €
56 à 60 ans	36,92 €	47,68 €	75,25 €	185,88 €
61 à 65 ans	38,68 €	49,42 €	78,66 €	196,86 €
66 à 70 ans	40,59 €	52,68 €	83,80 €	211,94 €
71 ans et plus	42,90 €	59,14 €	87,87 €	226,52 €

### 2. Votre Traitement Indiciaire Brut (TIB = indice x 4,92 €\*)

Il permet de calculer la part de cotisation indexée sur votre TIB.

**Maitri santé :** TIB x 1,29%<sup>(1)</sup> **Vita santé 2 :** TIB x 2,24%<sup>(1)</sup> **Multi santé 2 :** TIB x 2,33%<sup>(1)</sup> **Zeni santé :** TIB x 3,08%<sup>(1)</sup>

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370 | **Vita santé 2**  
36 € (âge) + 40,78 € (TIB x 2,24 %) = 76,78 €

## Calcul de votre cotisation prévoyance (Premuo M022)



Vous avez le choix entre 2 niveaux de couverture :

### Option 1

TIB x 0,20% (- 36 ans)  
TIB x 0,40% (36 ans et +)

### Option 2

TIB x 0,27% (- 36 ans)  
TIB x 0,53% (36 ans et +)

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370

**Option 1** (TIB x 0,40 %) = 7,28 € | **Option 2** (TIB x 0,53 %) = 9,65 €

## Cotisation totale (santé+prévoyance)



Santé avec garantie IPTS  
+ prévoyance Option 1 = **84,06 €**

Santé avec garantie IPTS  
+ prévoyance Option 2 = **86,43 €**

Exemple de cotisation pour une personne de 40 ans | Indice 370 | **Vita santé 2**

### Cotisations 2025

\* Valeur du point en vigueur au 01/07/23 – (1) Pour les retraités, le taux est de 0,63% pour Maitri Santé, de 1,58% pour Vita Santé 2, de 1,67% pour Multi Santé 2 et de 2,42% pour Zeni Santé

**15 €\***  
/mois

**Montant de la participation de votre administration à vos frais de santé sous réserve d'éligibilité\***

\* Garanties santé éligibles à la participation employeur, en application du Décret n°2021-1164



# Et si la Mgéfi protégeait aussi votre famille ?

Faites un devis directement sur [mgefi.fr](https://mgefi.fr)

Vous pouvez protéger votre enfant avec la même couverture santé que vous, et ce jusqu'à ses 27 ans<sup>(1)</sup>. S'il le souhaite, dès ses 18 ans, votre enfant a la possibilité de choisir, en son nom, sa propre couverture Mgéfi. De même, votre conjoint peut également faire le choix d'une garantie différente de la vôtre.

## Conjoint(e), marié(e), pacsé(e) et enfant majeur<sup>(2)</sup> :



	≤ 20 ans	21 à 25 ans	26 à 30 ans	31 à 35 ans	36 à 40 ans	41 à 45 ans	46 à 50 ans	51 à 55 ans	56 à 60 ans
<b>Maitri santé</b>	11,96 €	16,96 €	20,49 €	24,34 €	28,33 €	28,40 €	29,03 €	30,67 €	34,42 €
<b>Vita santé 2</b>	21,62 €	39,12 €	55,18 €	59,78 €	65,43 €	69,67 €	75,26 €	80,72 €	85,34 €
<b>Multi santé 2</b>	26,37 €	50,73 €	75,18 €	82,60 €	87,76 €	95,56 €	103,44 €	109,07 €	115,91 €
<b>Zeni santé</b>	52,03 €	102,84 €	148,78 €	165,52 €	178,18 €	195,97 €	214,12 €	228,98 €	245,42 €

(1) Jusqu'au 31/12 de son 27<sup>e</sup> anniversaire.

(2) Relevant du régime général et disposant de son propre contrat Santé Mgéfi. Cotisations 2025.

## Enfant de moins de 21 ans rattaché à votre contrat\* :

- Cotisation unique de 7,42€ pour Maitri Santé
- Cotisation unique de 16,18€ pour Vita Santé 2
- Cotisation unique de 20,50€ pour Multi Santé 2
- Cotisation unique de 47,15€ pour Zeni Santé

\*Cotisations 2025.

**Cotisation gratuite à partir du 3<sup>e</sup> enfant**

# 3 bonnes raisons de nous choisir



1

**Seule mutuelle référencée** par les Ministères économiques et Financiers, depuis 2010.



2

**Maintien de salaire en cas d'arrêt maladie**, grâce aux indemnités perte de traitement et de salaire incluses dans votre protection.



3

Accès aux services complémentaires de votre **mutuelle d'action sociale et solidaire** pour chaque moment de vie.

**Besoin de conseils ?**



**0 800 555 333**

Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



**mgefi.fr**



**Mgéfi**

6, rue Bouchardon – CS 50070  
75481 Paris Cedex 10



**Mgéfi**  
groupe matmut

**Mgéfi, Mutuelle Générale de l'Économie, des Finances et de l'Industrie**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité – Siren : 499 982 098 – 6, rue Bouchardon – CS 50070 – 75481 Paris Cedex 10 – [www.mgefi.fr](http://www.mgefi.fr)

**CNP ASSURANCES**, assureur du contrat PREMUS M022 : Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 341 737 062 - 4 Promenade Cœur de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux,

**IMA Assurances, assureur de l'assistance Mgéfi** : société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632. Les conditions et modalités d'application des garanties sont détaillées dans la notice d'information.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle, les conditions de vos garanties figurent sur les statuts et règlements mutualistes.